

Association A.F.R. L'ILE AUX ENFANTS
Association à but non lucratif
Siège social : LE CHEYLARD (07160)
6 Rue Saint Joseph

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

GALLO & ASSOCIES AUDIT
34 Rue Jean-Pierre Bredy
69100 VILLEURBANNE



Association A.F.R. L'ILE AUX ENFANTS
Association à but non lucratif
Siège social : LE CHEYLARD (07160)
6 Rue Saint Joseph

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'Association AFR L'ILE AUX ENFANTS** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.



S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

VILLEURBANNE, le 22 Mai 2019

Le Commissaire aux Comptes

GALLO & ASSOCIES AUDIT

Sébastien CHIRAT



BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :					
		31/12/2018		31/12/2017			
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires	1 476,00	613,75	862,25	1 046,93	
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
			Constructions	1 455,64	1 455,64		39,63
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 654,05	31 785,70	3 868,35	4 504,24
		Autres immobilisations corporelles	1 248,63	696,93	551,70	8,83	
		Immobilisations grevées de droit					
		Immobilisations en-cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Participations					
		Créances rattachées à des participations					
		T.I.A.P					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts					
		Autres immobilisations financières	300,00		300,00	300,00	
		Total (I)	40 134,32	34 552,02	5 582,30	5 899,63	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements					
		En-cours de production de biens et services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		Avances et acomptes versés					
	CRÉANCES (3)	Usagers et comptes rattachés	3 930,02		3 930,02	3 760,94	
		Comptes affiliés					
		Autres créances	114 472,14		114 472,14	76 785,73	
	DIVERS	V.M.P					
		Instruments de trésorerie					
Disponibilités		90 253,73		90 253,73	76 200,15		
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)						
	Total (II)	208 655,89		208 655,89	156 746,82		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)						
	Primes de remboursement d'obligations (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
		TOTAL GENERAL (I à V)	248 790,21	34 552,02	214 238,19	162 646,45	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents					
		Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
		Dons en nature restant à vendre					

BILAN PASSIF

		31/12/2018	31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	82 818,58	82 818,58
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	-6 573,10	1 954,02
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	41 288,44	-8 527,12
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 600,05	3 550,54
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
	Total (I)	120 133,97	79 776,02
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur autres ressources		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	7 000,00	
	Provisions pour charges		
	Total (III)	7 000,00	
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 737,00	6 451,05
	Dettes fiscales et sociales	52 981,54	76 379,38
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	21 385,68	
Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (1)		
	Total (IV)	87 104,22	82 870,43
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		214 238,19	162 646,45
Engagements donnés			
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	87 104,22	82 870,43
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2018	31/12/2017	
Nombre de mois de la période				12	12	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services	326 757,90		326 757,90	296 968,82
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)		326 757,90		326 757,90	296 968,82
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation				146 569,14	155 207,75
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				4 296,88	6 449,79
	Cotisations					
Dons						
Legs et donations						
Autres produits				8 894,44	4 320,16	
Total des produits d'exploitation (1) (I)				486 518,36	462 946,52	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3)				63 053,55	36 856,47
	Impôts, taxes et versements assimilés				11 920,47	11 541,17
	Salaires et traitements				302 450,93	294 392,01
	Charges sociales				76 557,97	126 531,55
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				1 120,93	1 365,35
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
Dotations aux provisions				7 000,00		
Autres charges				1 607,09	3 169,50	
Total des charges d'exploitation (2) (II)				463 710,94	473 856,05	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				22 807,42	-10 909,53	
OPERATIONS EN COMMUN	Excédent attribué ou déficit transféré (III)					
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés				415,86	341,45
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				415,86	341,45	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)						
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				415,86	341,45	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				23 223,28	-10 568,08	

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	37 849,32	719,78
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 601,52	1 321,18
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	39 450,84	2 040,96
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 385,68	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	21 385,68	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		18 065,16	2 040,96
(IX)	Impôts sur les bénéfices		
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)		526 385,06	465 328,93
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)		485 096,62	473 856,05
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)		41 288,44	-8 527,12

Renvois			
(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
(3)	Dont crédit bail mobilier		
	Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Total			
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel Bénévole		
Total			



Annexe

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	1 242	234		1 476
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	1 242	234		1 476
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions	1 456			1 456
- Installations techniques, matériel outillage industriels	35 654			35 654
- Autres immobilisations corporelles	679	570		1 249
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	37 789	570		38 359
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	300			300
Total	300			300
Total général	39 331	804		40 135

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 300
Acquisitions	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions	-
Valeur en fin d'exercice	= 300

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	300
. à moins d'un an	300
. à plus d'un an	

Détail des acquisitions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Concessions, brevets et droits similaires			
AIGA- MODULE POINTAGE PARENT INEO	234		
Total	234		
Autres immobilisations corporelles			
DELL- ECRAN POINTAGE INSPIRON ALL-IN-ONE	570		
Total	570		
Total général	804		

Autres informations

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations			
Créances rattachées à des participations			
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	300	300	
Usagers et comptes rattachés	3 930	3 930	
Comptes affiliés			
Autres créances	114 472	114 472	
Totaux	118 702	118 702	

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 737	12 737		
Dettes fiscales et sociales	52 982	52 982		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	21 386	21 386		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
Total	87 105	87 105		

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges					7 000
Dépréciation	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers et comptes rattachés				
	Sur comptes financiers				
	Autres dépréciations				